



**MAIRIE
01560 CORMOZ**

AFFAIRES MUNICIPALES

PROCES-VERBAL

Séance du 11 octobre 2022

A 20h00

Date de convocation : 7 octobre 2022

Présents : M. le Maire Nicolas SCHWEITZER

Mmes et Mrs BEREZIAT Fanny, PRABEL Jean-Claude, JANAUDY Laurent, JAMBOR Sylvie, CALMET Florent, PONCET Lucas, ONCUL Magali, PIZZINI Laetitia, MOISSONNIER Jennifer, GAILLARD Marie-Laure, PERTUIZET Pierre, JANAUDY Cyrill, et FAVIER Monique

Procuration : Marie COMMARET à Marie-Laure GAILLARD

Secrétaire de séance :

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, le conseil municipal désigne Marie-Laure GAILLARD, secrétaire de séance

Le conseil municipal, réuni le 11 octobre 2022 à 20h00 en session ordinaire sous la présidence de M. Nicolas SCHWEITZER, maire, a délibéré sur les questions suivantes :

N° Délibération

Approbation du compte-rendu de la réunion du mardi 13 septembre 2022 à l'unanimité des présents

2022-068

Salle polyvalente - Tarifs location au 1^{er} janvier 2023

Mme Sylvie JAMBOR informe qu'il convient de réviser le montant du forfait chauffage appliqué lors d'une location de la salle polyvalente pendant la période hivernale. Actuellement à 52.00 €, la commission propose une augmentation de 10.00 €. Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, entérine la proposition de la commission « Gestion des salles » et fixe le tarif du forfait ménage à 62.00 € à compter du 1^{er} janvier 2023. Les autres tarifs relatifs aux locations restent inchangés.

2022-069

Budget principal – Décision modificative n°6 – Chapelle de Bellor – Crédit supplémentaire

M. le Maire informe qu'il convient de procéder à un vote de crédits supplémentaires dans le but de prévoir le budget suffisant nécessaire au mandatement des dernières situations de travaux relatives au marché de la restauration de la chapelle de Bellor et afin de prendre en compte l'obtention de nouvelles subventions de la part du département de l'Ain. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires, sur le budget de l'exercice 2022.

DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert
23 / 2315 / 203	Installations, matériel et outillage techniques	5 000,00
Total		5 000,00

RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert
13 / 1323 / 203	Départements	5 000,00
Total		5 000,00

2022-070

Centre de Gestion de l'Ain – Renouvellement convention d'adhésion au service de médecine préventive

M. le Maire présente le courrier du Centre de Gestion de l'Ain relatif à la mise à jour de la convention d'adhésion au service de médecine préventive qui prendra effet au 1^{er} janvier 2023. Cette mise à jour prend en compte les nouvelles dispositions réglementaires applicables aux services de médecine préventive dans la fonction publique territoriale suite à la parution du décret n°2022-551 du 13 avril 2022, avec notamment la mention de la prise en charge des risques psychosociaux par un psychologue extérieur et introduction de la notion de médecin du travail, d'équipe pluridisciplinaire, de visite d'information et de prévention. Le conseil municipal à l'unanimité des présents, accepte le renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de l'Ain avec effet au 1^{er} janvier 2023 et autorise M. le Maire à signer la nouvelle convention et tous les documents s'y rapportant.

2022-071

Epicerie – Remplacement pompe à chaleur

M. Laurent JANAUDY, adjoint délégué, présente les devis relatifs à l'installation d'une nouvelle pompe à chaleur dans le local commercial de l'épicerie. Le conseil municipal à l'unanimité des présents, accepte le devis de l'entreprise ARBAN DESBORDES pour un montant de 2 273.21 € HT, soit 2 727.85 € TTC. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif dans l'opération 223 « BATIMENTS 2022 ».

2022-072

Budget principal – Décision modificative n°7 – Epicerie – Remplacement chauffage – Virement de crédit

M. le Maire informe qu'il convient de procéder à un virement de crédit dans le but de prévoir le budget suffisant nécessaire au mandatement des factures relatives à l'installation d'une nouvelle pompe à chaleur dans le local commercial de l'épicerie, ainsi qu'un système de chauffage d'appoint dans le local annexe. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide de procéder au vote de virement de crédit, sur le budget de l'exercice 2022.

DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert
21 / 2181 / 223	Installations générales, agencements et aménagements divers	3 200,00
Total		3 200,00

RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert
020 / 020 / OPFI	Dépenses imprévues	3 200,00
Total		3 200,00

2022-073

Cimetière – Reprise de concessions en état d'abandon

M. Jean-Claude PRABEL présente les concessions pouvant faire l'objet d'une reprise par la commune :

Numéro concession	Date de délivrance	Nom du concessionnaire
394	08/11/1955	MOREL Roger
438	08/03/1955	FION Mickael
518	16/03/1975	BOUVARD André
-	01/01/1953	PUTHET Aimé

Ces concessions datant de plus de trente ans et dont l'état d'abandon a été constaté à deux reprises, à un an d'intervalle, dans les conditions prévues par l'article L 2223-13 et suivants du Code général des collectivités territoriales, donnent à la commune la faculté de reprendre les concessions en état d'abandon. Le conseil municipal à l'unanimité des présents, autorise M. le Maire à reprendre au nom de la commune et à remettre pour de nouvelles inhumations les concessions sus-indiquées en état d'abandon.

Commissions Finances – Ecole-Cantine-Garderie – Bibliothèque-Culture-Loisirs – Gestion du personnel

Personnel communal – Prestations sociales 2022 : Reconduction de l'attribution de chèques Cadhoc pour les agents communaux.

Personnel communal : Présentation du nouveau dispositif de Protection Sociale Complémentaire (prévoyance et complémentaire santé).

Assurances : Compte-rendu de la rencontre avec Groupama et AXA pour la révision des contrats d'assurance de la commune. Des demandes complémentaires auprès d'autres cabinets d'assurance seront prochainement réalisées.

Commissions Voirie-Réseaux – Matériel roulant et accessoires – Cimetière-Réserve foncière-Affaires agricoles – DECI

Cimetière : Compte-rendu de la réunion de la commission du lundi 26 septembre 2022. Une nouvelle réunion est prévue le lundi 17 octobre 2022 à 18h30 pour la révision des tarifs de concessions au 1^{er} janvier 2023 et du règlement intérieur.

Voirie communale : Réunion de la commission le lundi 24 octobre 2022 à 18h30.

Commissions Bâtiments-Sécurité et Accessibilité – Urbanisme

Bâtiments communaux : Réfection des façades école-local pompiers-boulangerie épicerie – Les travaux débiteront durant les vacances scolaires de la Toussaint pour se terminer au mois de décembre.

Accessibilité : Etude du dossier en cours afin de prévoir les derniers travaux à effectuer et clôturer la procédure administrative.

Ecole – Préau : Lancement de la préparation de la consultation

Chapelle de Bellor : Compte-rendu de la réception des travaux opérée le 21 septembre 2022 et de la 1^{ère} levée de réserves du 5 octobre 2022. A ce jour, il reste les lot 1 - VRD, lot 2 - Gros Œuvre, lot 3 - zinguerie couverture, qui font l'objet de réserves. Les autres lots sont entièrement réceptionnés. Présentation du projet de l'association des amis de la chapelle de Bellor qui souhaite entreprendre des travaux de remise en terre au tour de la chapelle. Elle demande également des travaux de busage du fossé longeant la chapelle avec prise en charge financière par la commune. Ces travaux seront étudiés ultérieurement.

Commissions gestion des locations communales – Fleurissement-Associations locales-Gestion des salles-Cérémonies – Bulletin-Site internet

Chapelle de Bellor : Préparation de l'inauguration de la chapelle restaurée fixée au 5 novembre 2022 à 10h00.

Cérémonie commémorative du 11 novembre et repas CCAS : Rassemblement à 10h45 pour la cérémonie qui sera suivie par le vin d'honneur et le repas CCAS.

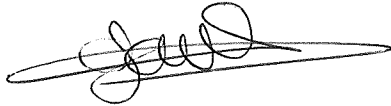
Divers

Épicerie : Présentation de l'avancement du dossier de Mme JEAN pour la reprise du commerce.

CPINI : Demande d'achat de peinture pour le local et de remplacement des anciens néons par des luminaires LED. La commune accepte de prendre en charge les achats. Les sapeurs-pompiers effectueront les travaux.

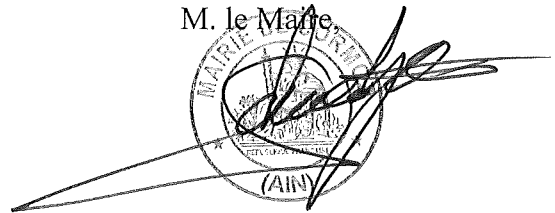
Date du prochain conseil municipal le mardi 15 novembre 2022 à 20h00

Le/la secrétaire de séance



Mme Marie-Laure GAILLARD

M. le Maire,



Nicolas SCHWEITZER



MAIRIE
01560 CORMOZ

AFFAIRES MUNICIPALES
LISTE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 octobre 2022
A 20h00

Numéro de délibération	Objet
2022-068	Location salle polyvalente - Modification du tarif chauffage au 1er janvier 2023
2022-069	Budget principal – Décision modificative n°6 – Rénovation chapelle de Bellor
2022-070	Centre de Gestion de l'Ain - Renouvellement de la convention "Médecine préventive"
2022-071	Epicerie - Installation pompe à chaleur
2022-072	Budget principal – Décision modificative n°7 – Epicerie - Installation pompe à chaleur
2022-073	Cimetière - Reprise de concessions